

La Gazette de Joliette

Politique, Commerciale, Agricole et d'Annonces.

M. ST-JEAN, Éditeur-Imprimeur.

RENAUD & GUILBAULT, Propriétaires.

No. 79

Feuilleton!

LES TRAPPEURS.

DE

L'ARKANSAS

DE

QUATRIÈME PARTIE.

IX

LA DERNIÈRE ÉTAPE

(Suite)

—Il est là qui attend votre bon plaisir pour entrer.

La jeune fille le regarda un instant avec une expression d'étonnement indicible pendant plus d'une minute.

—Mais vous m'aimez donc alors ! s'écria-t-elle avec explosion.

—Elle demande ! murmura tristement le vieillard, voulez-vous voir le colonel ?

—Dans un instant, oh ! dans un instant, j'ai besoin de vous connaître, de vous comprendre, de savoir enfin ce que je dois penser de vous.

—Hélas ! je vous le répète, señorita, je vous aime, je vous aime à l'adoration, oh ! rassurez-vous, cet amour n'a rien qui doive vous blesser ; ce que j'aime en vous, c'est une ressemblance inouïe, surnaturelle, avec une femme qui est morte, hélas ! le jour même où ma fille fut ravie par les Indiens ! cette fille que j'ai perdue, que je ne reverrai jamais aurait votre âge, señorita ; voilà le secret de mon amour pour vous, de mes tentatives répétées pour m'enparer de votre personne. Oh ! laissez-moi vous aimer, me tromper moi-même. En vous regardant je crois voir ma pauvre chère enfant, et cette erreur me rendi heureux. Oh ! señorita, si vous pouviez savoir ce que j'ai souffert, ce que je souffre de cette blessure incurable qui me brûle le cœur, oh ! vous auriez pitié de moi !

Pendant que le vieillard parlait avec cet accent passionné, son visage s'était presque transfiguré, il avait pris une telle expression de bonté et de douleur que malgré elle la jeune fille se sentit émue, et, lui tendant la main par un geste involontaire :

—Pauvre père lui dit-elle d'une voix douce et miséricordieuse.

—Merci de cette parole, répondit-il d'une voix étouffée par l'émotion, tandis que son visage était inondé de larmes, merci, señorita, il me semble qu'à présent je ne suis plus aussi malheureux.

Fais, après un moment de sil-

lence, il esuya les larmes qui ruisselaient de ses yeux.

—Voulez-vous qu'il entre ? dit-il doucement

Elle sourit.

Le vieillard se précipita vers la porte et l'ouvrit toute grande. Le colonel entra et courut vers la jeune fille.

Le Scalpeur était sorti en refermant la porte derrière lui

—Enfin, s'écria le colonel avec joie, je vous retrouve, chère Carmela !

—Hélas, dit-elle

—Oui, reprit-il avec animation je vous comprends, mais maintenant vous n'avez plus rien à redouter, je saurai vous soustraire au joug odieux qui pèse sur vous et vous enlever à votre ravisseur.

La jeune fille lui posa doucement la main sur le bras, et secouant la tête avec une admirable expression de mélancolie :

—Je ne suis pas prisonnière, répondit-elle.

—Comment, s'écria-t-il avec la plus grande surprise, cette femme ne vous a pas enlevée ?

—Je ne dis pas cela, mon ami, je dis seulement que je ne suis pas prisonnière.

—Je ne vous comprends pas, fit-il.

—Hélas, je ne me comprends pas moi-même.

—Ainsi vous croyez que si vous vouliez sortir d'ici et me suivre au camp, cette femme n'essayerait pas de vous retenir

—J'en suis convaincue.

—Alors nous allons partir, n'est-ce pas, dona Carmela, je vous procurerai un habit respectable jusqu'à ce que votre père vous soit rendu.

—Non, mon ami, je ne partirai pas, je ne puis vous suivre.

—Comment, qui vous en empêche ?

—Ne vous ai-je pas dit que je ne me comprenais pas moi-même ; il y a une heure, je vous aurais suivi avec bonheur, maintenant je ne le puis plus.

—Que s'est-il donc passé depuis ce temps-là ?

Je vous aime, vous le savez, et je serais heureuse d'être votre épouse, eh bien ! mon bonheur dut-il dépendre de ma sortie de cette chambre, je ne sortirais pas.

—Mon Dieu, pardonnez-moi ce que je vais dire, dona Carmela, mais cela est de la folie, du délire.

—Non, c'est, mon Dieu, je ne sais comment vous expliquer cela, puisque je ne le comprends pas moi-même, mais il me semble que si je quittais ce lieu malgré la volonté de celui qui m'y retient, je commettrais une mauvaise action.

L'étonnement du colonel, à ces étranges paroles atteignit un tel degré, qu'il ne trouva pas une parole à répondre, et fixa sur la jeune fille un œil égaré.

Jamais celui qui aime ne se trompe sur l'impression de celle qu'il aime.

Le jeune homme sentait ins-

tinctivement que Carmela était dirigée par son cœur dans la résolution prise par elle.

En ce moment la porte s'ouvrit. Le Scalpeur-Blanc parut.

Le colonel avait deviné que, pour que la jeune fille lui parlât ainsi, il fallait qu'elle eût été tout-à-coup frappée par quelque événement mystérieux, singulier, connu ou apprécié d'elle seule.

L'apparition du vieillard fut pour les deux interlocuteurs, assez embarrassés l'un devant l'autre, un grand soulagement.

Sans se rendre compte de ce qu'il éprouvait, le jeune homme comprit que cette arrivée inattendue allait être pour lui d'un grand secours.

Il y avait dans la démarche et les manières du vieillard une dignité que jusqu'alors Carmela n'avait pas encore remarquée en lui.

—Pardonnez-moi, si je vous dérange, mes enfants, dit-il avec une bonhomie qui fit tressaillir ses auditeurs.

—Oh ! continua-t-il en feignant de se tromper à l'impression qu'il produisait, excusez-moi, colonel, de parler ainsi que je le fais, mais j'aime tant dona Carmela que, par contre-coup, j'aime tout ce qu'elle aime, les vieillards sont égoïstes, vous le savez, cependant depuis ma sortie, je me suis occupé de vous.

Carmela et le colonel firent un geste d'étonnement.

Le vieillard sourit.

—Vous allez en juger, dit-il. Je viens d'apprendre, par un batteur d'estrade qui arrive, qu'un renfort d'Indien a tourné nos lignes et a rejoint les ennemis ; au milieu d'eux se trouve un coureur des bois nommé Tranquille.

—Mon père, s'écria Carmela avec bonheur !

—Oui ! fit le Scalpeur en étouffant un soupir.

—Oh pardonnez-moi dit la jeune fille en lui tendant la main.

—Pauvre enfant pourquoi vous en voudrai-je, votre cœur ne doit-il pas voler vers votre père ?

Le colonel était en proie à la plus grande surprise.

—Voici ce que j'ai pensé, continua le vieillard : le sénor Melendez demandera au général Santa-Anna l'autorisation d'aider en parlementaire auprès de l'ennemi, il verra le père de dona Carmela, et après l'avoir rassuré sur son compte, s'il désire que son enfant lui soit rendue, eh bien je la ramènerai moi-même.

—Mais, s'écria vivement la jeune fille, ce n'est pas possible, cela !

—Pourquoi donc ?

—N'êtes vous pas l'ennemi de mon père ?

J'étais l'ennemi du chasseur, chère enfant, mais jamais je n'ai été l'ennemi de votre père.

—Sénor, dit le colonel en faisant un pas vers le vieillard, pardonnez-moi ; jusqu'à présent je vous avais méconnu, ou plutôt

je ne vous connaissais pas, vous êtes un homme de cœur.

—Non, répondit-il, je suis un père qui a perdu sa fille, et qui se berce d'une douce erreur, et il poussa un profond soupir, mais ajouta-t-il, le temps presse, partez, colonel, afin de revenir plus vite.

—Vous avez raison, dit le jeune homme : au revoir, chère Carmela, à bientôt.

Et sans attendre la réponse de la jeune fille, il s'élança au dehors.

Mais lorsque le colonel atteignit les lignes de l'avant-garde, il apprit que l'ordre de marcher en avant venait d'arriver, force lui fut d'obéir et de remettre à un autre moment sa visite au général.

X

SANTA JACINTA

La nouvelle annoncée par le batteur d'estrade au Scalpeur-Blanc était vraie ; Tranquille et ses compagnons, après avoir tourné les lignes mexicaines avec cette finesse qui caractérise les Indiens, avaient fait leur jonction avec l'armée texienne, c'est-à-dire avec l'arrière-garde commandée par le Jaguar.

Malheureusement, ils ne rencontrèrent que John Davis, qui leur apprit que le Jaguar était allé faire au général Houston une communication importante.

Si l'Américain avait parlé à Tranquille de sa fille et lui avait donné de ses nouvelles, il eût été forcé de lui dévoiler le marché proposé par le chef des pirates, et il ne se croyait pas en droit de divulguer un secret de cette importance qui ne lui appartenait pas ; le Canadien demeura donc dans l'ignorance de ce qui s'était passé et fut loin de se douter que sa fille se trouvait aussi près de lui : d'ailleurs, le moment était mal choisi pour questionner ; la marche avait recommencé, et, dans une retraite, les officiers qui commandent l'arrière-garde ont tout autre chose à faire qu'à causer.

Au coucher du soleil, le Jaguar rejoignit sa cuadrilla, il fut charmé de l'arrivée des Comanches et serra la main à Tranquille, mais l'ordre était donné d'avancer à marche forcée, l'ennemi était proche, le jeune homme n'eut non plus le temps de rien apprendre à son vieil ami.

Le général avait combiné ses mouvements avec une grande habileté, pour attirer l'ennemi sur ses pas, tout en refusant constamment le combat.

Les mexicains enorgueillis par leurs premiers succès et brûlant du désir d'écraser ce qu'ils nommaient la révolte, n'avaient pas besoin d'être excités à la poursuite de leur insaisissable ennemi.

La retraite et la poursuite continuèrent encore pendant trois jours, puis tout-à-coup les

Texiens firent un brusque changement de front et s'avancèrent résolument à la rencontre des Mexicains.

Ceux-ci surpris de ce retour subit auquel ils étaient si loin de s'attendre, s'arrêtèrent avec une certaine hésitation et formèrent leur ligne de bataille.

On était au 21 août 1886, jour à jamais mémorable dans les fastes de l'histoire du Texas.

Texiens et Mexicains se trouvaient enfin face à face dans les plaines de San Jacinto.

Les deux armées étaient commandées en personne par les chefs de leurs républiques respectives, les généraux Santa-Anna et Houston.

Les Mexicains étaient au nombre de dix-sept cents hommes bien armés et soldats aguerris.

Les texiens en comptaient en tout que sept cent quatre-vingt-trois, dont soixante et un cavaliers.

Le général Houston avait été contraint de détacher la veille de sa petite armée, la cuadrilla du Jaguar dont faisaient partie les Comanches et les chasseurs ; contre les prévisions de Sandoval, ses pirates n'avaient point voulu ratifier le marché qu'il avait conclu en leur nom avec le Jaguar ; pas par patriotisme hâtons-nous de le constater, mais seulement parce que sur leur chemin ils avaient rencontré une hacienda qui leur avait semblé devoir leur offrir l'occasion d'un riche butin ; alors, sans se soucier d'avantage de l'un ou de l'autre parti, ils s'étaient enfermés dans l'hacienda et avaient refusé d'en sortir, malgré les menaces de leur chef qui, voyant que c'était un parti pris de leur part, avait fini par faire comme eux.

Le Jaguar avait donc été chargé par le général de déloger ces dangereux visiteurs. Le jeune homme avait obéi, mais avec chagrin, car il prévoyait qu'il n'assisterait pas à la bataille.

Le général Houston donna au colonel Lamar, qui fut président du Texas, le commandement des soixante cavaliers qui lui restaient et se prépara résolument à combattre, malgré la disproportion numérique de ses forces.

Les deux armées, dont la lutte allait décider le sort d'un pays, étaient à peine à elles deux aussi nombreuses qu'un de nos régiments.

Ce fut au lever du soleil que la bataille commença avec un acharnement extrême.

Les Texiens formés en carré s'avancèrent silencieusement et l'arme au bras jusqu'à portée de fusil de l'ennemi.

—Ainsi s'écria tout-à-coup le général Houston en tirant son épée, amis, souvenez-vous de Béjar !

Un feu terrible lui répondit, et les Texiens abordèrent résolument à la baïonnette l'ennemi déjà en désordre.

[A Continuer.]

**L A
GAZETTE DE JOLIETTE.**

MERCREDI, 30 MAI 1888

**Pique-nique Politique a
Joliette.**

Il est question en ce moment d'organiser une immense démonstration conservatrice pour la fin du mois de Juin prochain.

Nos amis des comtés de Berthier, L'Assomption et Montcalm seront invités à prendre part à ce grand pique-nique conservateur qui en toute probabilité aura lieu à Joliette.

L'Honorable J. A. Chapleau et Sir A. P. Caron ont déjà promis d'assister à cette brillante démonstration. On compte également sur la présence de plusieurs orateurs distingués de notre parti.

Nous favorisons de toutes nos forces la réalisation et le succès de ce projet. Nul doute qu'avec une organisation bien entendue nous pourrions réunir ici une bonne partie de l'électorat des comtés de Berthier, Montcalm, L'Assomption et Joliette.

Ce serait une excellente occasion pour les cultivateurs de nos campagnes de s'instruire sur la politique fédérale et locale. Aussi ils ne manquent point nous en sommes sûrs de profiter de cet avantage unique.

Nous ferons connaître à nos lecteurs la date et le lieu de cette grande assemblée aussitôt qu'ils auront été choisis.

JOLIETTE ET LE C. P. R.

Dans notre dernier numéro nous avons demandé à la Compagnie du Pacifique une nouvelle gare.

En ce faisant nous nous sommes seulement fait l'interprète du public de Joliette et même des environs, désirant depuis longtemps voir disparaître une cause de plaintes journalières.

Nous espérons donc que les citoyens et surtout les gens d'affaires comprenant bien leurs intérêts nous aideront de toute l'influence qu'ils sont en état de disposer pour forcer la main à la compagnie du Pacifique au sujet de cette amélioration nécessaire.

Nous ne doutons pas du résultat si on prend les moyens voulus, si on fait des démarches, si par exemple on appuie par requête nos réclamations.

Nous sommes dans la saison propice à l'exécution des travaux de construction; il ne faut pas la laisser encore passer sans en profiter, quant à l'érection de la Station de chemin de fer à laquelle nous avons droit.

Réunir tous nos efforts dans cette entreprise c'est le meilleur moyen de toucher plus tôt à la réalisation de nos desirs.

La difficulté est d'un autre côté d'autant moins sérieuses qu'il n'y a là dedans pour la Compagnie, réellement qu'une question de temps.

En effet elle reconnaît depuis longtemps l'urgence de la chose puisqu'elle a déjà fait entendre qu'elle bâtit un de ces jours, avant peu, une nouvelle Station.

Le besoin et l'occasion nous pressent à la fois.

Agissons.

**Assemblée des Syndics de
la paroisse de St Chs Borromeo
de Joliette**

Dimanche le 27 courant après la célébration de la Grand-Messe, les Syndics se sont réunis en assemblée à la Sacristie de l'église paroissiale pour recevoir le rapport annuel du Trésorier, E. Asselin, sur l'état des affaires à la gestion desquelles ils ont été nommés.

Les contribuables invités à assister étaient présents en grand nombre.

Voici ci-dessous l'état exact, item par item, fourni sur les finances ecclésiastiques depuis le 30 novembre 1886 jusqu'au 25 mai courant, l'espace de dix huit mois.

Recu par dépôt à la banque.....	\$ 9,882.85
Recu de la ville, 3 paiements.....	3,000.00
" de la municipalité.....	1,500.00
" par 51 toises à \$4.50.....	229.50
" par intérêt de la banque.....	642.60
	15,261.95
Dépenses : à D. A. Dostaler.....	\$ 9,000.00
" " pour extra.....	22.21
" Chs B. H. Leprohon.....	51.00
" D. Desormiers N. P.....	20.00
" J. Ste. Chapdelaine.....	60.25
" Frais à Durand.....	95.20
" E. Lauson extra.....	24.45
" Annonces demandées de soumissions à l'Éclair et à la Gazette.....	3.00
	9,228.11

Encore en banque..... 6,038.84
\$ 15,261.95

La ville de Joliette a fait compris dans le montant son 10^{ème} paiement et la municipalité son 9^{ème} paiement.

Les nationaux à leur place

Nous avons toujours eu dans l'idée et prétendu à l'encontre des nationaux que leurs alliés dans le mouvement de revendication de nos droits comme canadiens français, à propos de l'exécution de Regina, n'avaient pas abandonné leur vieille profession de foi politique des anciens jours et que par conséquent les conservateurs désertant leurs amis sur un cas particulier pour s'enroler sous les étendards de leurs adversaires, devaient carrément embrasser leur manière de voir ou s'exposer à expier bientôt par une nullité complète leurs in conséquences.

La réalisation de la prédiction ne se fera peut être pas longtemps attendre encore.

L'Union Libérale, de Québec, dans un de ces derniers numéros, choquée des réclamations exorbitantes des nationaux qui s'attribuent infailliblement à chaque nouveau succès remporté par le gouvernement provincial dans les luttes électorales, l'honneur du triomphe, déclare hautement que ces messieurs dépassent les bornes et réduisent leurs services et leurs mérites à leur plus simple valeur.

Vous êtes, dit-elle, en d'autres termes aux conservateurs nationaux, vous êtes venus à nous, nous vous avons acceptés sans conditions dans nos rangs; ainsi s'il y a eu concession quelque part sur les principes, vous ne pouvez à bon droit dire que nous avons brûlé ce que nous avions adoré, au contraire.

Il n'y a toujours eu que deux grands partis distincts en opposition dans la Confédération Canadienne, le nôtre avec ses aspirations, ses projets, ses tendances et son programme et le vôtre d'hier que vous avez délaissé.

Ce sont ces deux grands partis qui se disputent encore seuls aujourd'hui l'honneur de présider aux destinées du pays, et, infime fraction séparée de l'un, bien mauvaise grâce vous avez de vouloir conduire et changer l'autre.

C'est explicite, les nationaux sont considérés par leurs nouveaux compagnons d'armes purement comme des recrues récemment enrégimentées sous le drapeau libéral, du moins on l'entend ainsi parmi nos adversaires.

C'est infiniment malheureux pour les fondateurs de ce grand parti si ardemment désiré et rêvé composé uniquement des personnes d'élite que pouvaient compter les deux partis, rouge et bleu d'autrefois. A Québec, on ne le cache plus, ce ne sont pas les nationaux mais l'élément libéral qui gouverne avec l'aide obligeant de quelques Riellistes conservateurs. On les admet au partage des charges et des emplois publics, mais ils n'imposent pas leurs larges vues ni leurs profondes idées d'agrandissement et de progrès national; ils se contentent d'hospitalité dans le camp de leurs anciens rivaux abhorrés de naguère en récompense de services signalés rendus.

Memoire de M. Lavallée accompagnant le rapport de la Commission Royale sur son cas

La Minerve en date du 25 courant publie *in extenso* ce document important, plaidoyer de disculpation et réquisitoire éloquent contre la façon prétendue injuste dont l'enquête a été conduite.

Les principaux points de démonstration de cet écrit sont que l'inculpé n'a pas eu toute la latitude voulue pour faire sa preuve, avant être même empêché de faire l'assignation de ses témoins, que ses accusateurs ont été seuls appelés à être entendus, qu'en quelque sorte on lui a lié les mains dans ces procédures prises sous prétexte de lui donner le moyen de se laver des accusations portées contre lui, que les dépositions n'étaient pas sous serment, l'assermentation ayant été faite en vertu du Chapitre 2 de la 32^e Vict; tandis que la Commission émanait sous le Chap. 8, ce qui laissait les témoins libres de tout engagement.

L'exposé des faits et des circonstances sous lesquelles, M. Lavallée a donné puis retiré sa démission vient ensuite au complet, dans chacun de ses moindres détails, comprenant les incidents de la rencontre de M. Roberge avec M. Pacaud et de ce dernier avec M. Lavallée à la jonction de Lanoraie et à Joliette,

ainsi que les tentatives infructueuses de conciliation faites par M. Pacaud auprès de ses amis de Joliette, assemblés en Caucus au bureau de M. Dugas.

En définitive il conclut au rejet des conclusions du rapport et demande que le tout soit soumis aux membres du Conseil législatif qui seuls sont ses juges en cette affaire, se résignant d'avance à accepter leur décision quelle qu'elle soit, sans murmure.

Contestation d'Elections

Le Jugement dans la cause des élections contestées de Jacques Cartier et Verchères, a été rendu le 23 courant, renvoyant la pétition contre ces deux élections. Sur les quatre juges siégeant, les honorables Gill et Loranger furent dissidents, le premier relativement à l'élection de Jacques Cartier et le second à celle du comté de Verchères.

Election de Trois Rivières

M. Turcotte a battu M. Olivier par une forte majorité le 25 courant.

Les Electeurs de Trois-Rivières ont donné leur sanction au choix de M. Mercier, élevant dans son ministère, M. Turcotte au poste de Procureur-Général.

Le prestige de la haute position que l'ex-orateur de la chambre sous le gouvernement Joly, devait occuper dans le Cabinet, en a imposé à la population et elle a porté sur le pavoi l'homme qui n'a pas craint un jour de l'outrager d'une manière honteuse dans ses sentiments politiques, en foulant aux pieds toutes ses promesses et manquant à tous ses engagements, passant à l'ennemi immédiatement après la bataille et sacrifiant ainsi ses propres amis à ses intérêts personnels et à la satisfaction d'une ambition démesurée.

Autre temps, autres Mœurs. La juste réprobation manifestée un jour contre lui pour cause de trahison de confiance, n'a pas duré jusqu'au châtiment. Le grand coupable au front duquel on avait imprimé le Stygmate des traîtres, par ceux même qui l'avaient précipité dans la fange de l'ignominie devait être porté au pinacle des honneurs, absous et régénéré à une nouvelle vie de gloire et de grandeur.

Qu'a-t-il fait pour mériter d'échapper à l'expiation de ses fautes mémorables, quels actes éclatants de dévouement et d'amour pour son pays a-t-il accomplis, quelle preuve incomparable d'abnégation et de désintéressement a-t-il donnée dans le service public?

Entre les deux camps mis par ses tergiversations politiques, il a su tirer profit des dissensions de parti et s'est jeté comme tant d'autres tête baissée dans le nationalisme, sa dernière ressource.

LE PRIX DE VENTE

On a prétendu que le gouvernement n'a pas eu le prix le plus haut possible pour le chemin du Q. M. et O.

Voici comment le juge Routhier répond à ce reproche :

Pour montrer que le prix de vente était le plus haut qu'on pût trouver, il n'y a pas seulement le témoignage des hommes de chemin de fer tels que MM Van-Horne (p. 245), Drinkwater (p. 251), Wainright (p. 271), Sir George Stephen (p. 337), D. McIntyre (p. 346), Davis (p. 182); il y a le fait que les recettes nettes de cette section Est depuis la vente n'ont pas suffi à payer les intérêts du prix; il y a le fait que malgré toutes les démarches et tous les efforts de M. Sénécal en Europe et ici pour négocier les débetures émises au-delà du prix de vente, il n'a pu réussir."

NEAGELE

Le procès de ce complice de Fahey dans le vol du Grand-Tronc s'est terminé la semaine dernière à Montréal par un verdict de culpabilité rapporté par le petit juré et une condamnation à 10 années d'emprisonnement aux travaux forcés au pénitencier de St. Vincent de Paul.

Il ne reste plus que Bureau, dont le procès aura lieu dans le courant de Juin prochain, à passer devant la cour Criminelle.

Le fameux Wilson il est connu maintenant a fait plus d'une tache à son blason de gentilhomme et est considéré généralement ne valoir guère mieux que ceux qu'il a dénoncés.

LA PERFECTION EST ENFIN atteinte dans ce parfum exquis "Lotus of the Nile."

CATASTROPHE

La cité de Montréal a été jetée dans un émoi indescriptible Samedi dernier le 26 mai par l'explosion d'un gazomètre sur la rue du Havre près du poste des chars urbains.

Dans l'établissement nouvellement construit et coûtant en approchant \$300,000, il y avait au moment de l'accident une dizaine d'ouvriers dont 4 ont été tués instantanément.

Les autres victimes ont été retirées toutes grièvement blessées des décombres, à l'exception d'un nommé Joseph Angell, mécanicien dont le corps n'était pas encore retrouvé lundi.

La cause de cette Catastrophe d'après tous les renseignements obtenus paraît être une imprudence de ce dernier qui avait été visiter le réservoir au gaz avec une lampe, cinq minutes à peine avant l'explosion.

Il n'y avait pas d'assurance pour un centin sur la bâtisse et par suite de cette perte considérable la Compagnie du Gaz a vu immédiatement baisser ses actions de 10 pour cent à la Bourse.

LE BAUME D'ALLEN est le spécifique contre la Toux et le Rhume aux Etats-Unis et au Canada.

Le marchand de la ligne 45^e refuse de se rendre

John Tolmie, le marchand contrebandier, dont le magasin est situé sur les lignes, moitié en Canada et moitié aux Etats-Unis, vient encore une fois de mettre les autorités en échec. Cette dernière défaite a été assurée par deux députés-généralistes de Montréal.

Ce marchand américano-canadien est installé depuis plusieurs années sur les confins du township de Dundee (Canada) et de l'Etat de New York. La ligne 45^e sépare son établissement en deux. Plusieurs fois, les autorités américaines ont tenté de l'arrêter ou de saisir ses marchandises pour contrebande, mais à l'apparition des exécuteurs de la loi, il faisait rouler ses ballots du côté canadien.

Il y a deux ans, M. Narcisse Brunneau, marchand de Montréal, demanda un mandat d'arrestation contre lui, mais les huissiers canadiens ont été victimes du même truc que les américains.

Il y a quelques mois, le rusé Tolmie était témoin dans une cause à Montréal et fut arrêté à sa sortie de la cour et jeta en prison où il séjourna vingt-quatre heures. Mais il avait eu la permission de s'éloigner des lignes, de se procurer un sauf-conduit, signé de l'honorable juge Doherty, et fut remis en liberté.

On résolut de faire une nouvelle tentative et samedi les députés-généralistes Bissonnette et Champagne, se rendirent chez Tolmie, dont l'établissement est situé à huit milles du fort Covington. Ils arrivèrent vers neuf heures et entrèrent par une porte qui ouvrait sur le territoire américain. Tolmie était assis à son pupitre, dans un coin de son magasin. Les officiers le crurent à cheval sur la ligne et comprirent qu'ils n'avaient droit qu'à la moitié de l'accusé. Ils voulurent le faire passer au Canada. Ils demandèrent quelque chose à acheter et furent renvoyés à un commis.

Champagne demanda à lui parler à l'écart, Tolmie, sans se déranger, lui dit d'approcher. Le policier canadien lui signifia l'objet de sa mission: "Ne m'arrêtez pas, dit Tolmie, ou vous êtes morts; je suis aux Etats-Unis!" En même temps, il saisit un revolver et en exhiba quatre autres chargés et alignés sur une table devant lui. Le jeune Bissonnette exhiba lui aussi ses armes, mais on dut renoncer à l'arrestation envoyant quatre ou cinq ballies revolvers au poing, couvrir la frontière américaine, à deux pieds de là. S'ils avaient arrêté Tolmie, sur le territoire américain, ils auraient à leur tour été arrêtés par deux constables américains qui sont toujours dans l'établissement.

S'ils l'avaient pris en Canada, les deux braves officiers canadiens auraient été massacrés inévitablement. Pendant quatre heures, ils épuisèrent cependant toutes les ruses de diplomatie policière pour faire marcher Tolmie deux pas vers le Canada, mais il s'en garda bien. On causa longuement et le contrebandier défia les autorités.

Cet individu tient son bureau et couche aux Etats, mais prend ses repas et tient ses liqueurs et épicerie au Canada. Des gardes font régulièrement sentinelles aux abords de la maison.

Voici un individu dont l'arresta-

tion nécessite une entente entre le Canada et les Etats-Unis.

Cette fois-ci, deux détectives américains devaient rencontrer ces canadiens, mais ils n'ont pas fait leur apparition.

Maximes et Pensées

Se réjouir des malheurs de son prochain est d'un mauvais cœur.

Envier le bonheur d'autrui c'est déjà prêter une oreille attentive aux conseils des mauvaises passions.

La pauvreté résignée vaut mieux que la richesse orgueilleuse.

La science s'ignore, la demi-science ne doute de rien, l'ignorance tranche en maître sur tout.

La parole est une arme qui tue pour les méchants, le cri de l'âme qui se fait entendre pour les bons, un don précieux dont toutes les femmes abusent.

Le crédit est une petite fortune inébranlable qu'il faut conserver pour les jours de détresse.

La misère est plus souvent le produit d'un vice que l'effet de la dureté des temps.

L'enfance en sa pureté nage et gazouille dans son insouciance comme l'oiseau dans l'azur d'un ciel serin; la jeunesse s'éveille dans un beau rêve qui mène à l'ambition; l'âge mur s'acharne à la poursuite de ses chimères dans le positif de la vie; la vieillesse qui radotte a sur tous la supériorité de l'expérience réduite inutile par le poids des infirmités.

La réflexion est le plus sûr régulateur de nos actions, la source des bons conseils, la base des sages décisions, le préservatif assuré contre une foule de petits déboires.

Le mensonge devient d'autant plus redoutable qu'il se rapproche plus de la vérité.

Le secret du bonheur ici-bas est de limiter le nombre de ses desirs.

Le serviteur le plus acariâtre ferait le maître le plus impitoyable.

La tenacité et l'inconstance sont deux antipodes entre lesquels il faut savoir tenir le juste milieu.

L'avarice pétrifie le cœur de l'homme et la prodigalité le prédispose à tous les vices.

La charité spéculé pour le ciel dans le soulagement des misères de l'humanité.

Une lettre de Bonaparte.

Le "Voleur" a publié la lettre suivante que Bonaparte, alors simple officier d'artillerie adressa à son ami, le grand tragédien Talma :

"Je me suis battu comme un lion pour la République, mon bon ami Talma, et en récompense elle me laisse mourir de faim. Je suis au bout de mes ressources; ce misérable Aubry me laisse sur le pavé, lorsqu'il pourrait faire de moi quelque chose. Je me sens de force à primer les généraux Santerre et Rossignol et l'on ne trouvera pas un petit coin de la terre de la Vendée ou ailleurs pour m'employer!"

"Tu es heureux! ta réputation ne dépend de personne; deux heures passées sur des planches te mettent en présence du public qui dispense la gloire. Nous autres militaires, il nous faut l'acheter sur une plus vaste scène et on nous permet pas toujours d'y monter. Ne regrette donc pas ta position, reste sur ton théâtre. Qui sait si je reparaitrai jamais sur le mien?"

"J'ai vu hier Menvet; c'est un parfait ami. Barras me fait de belles promesses; les tiendra-t-il? J'en doute. En attendant, je suis à mon dernier sou. Aurais-tu quelques écus à mon service? Je ne les refuserai pas, je t'en assure, le remboursement sur le premier royaume que je conquerrai avec mon épée. Mon ami, que les héros de l'Aristote étaient heureux! ils ne dépendaient pas d'un ministre de la guerre."

"Adieu, tout à toi,

"N. BONAPARTE."

La République française actuelle paie plus exactement ses officiers; il est vrai que les temps ne sont plus les mêmes.

LES POWDRES DE CONDITION "MAUD S." lacerent le poil de vos chevaux et le rendront luisant

Echos de la Ville

ET DES ENVIRONS.

Municipal.—Faute de quorum la séance régulière du Conseil de ville n'a pas eu lieu la semaine dernière.

Retrouvé.—Le cadavre du malheureux Fournier qui s'est noyé accidentellement dans la rivière l'Assomption, il y a quelques jours, a parait-il été retrouvé.

Décidé.—La St Jean Baptiste ne sera pas encore célébrée cette année à Joliette, il est décidé définitivement.

Vacances.—La sortie des élèves du "Collège" est fixée au 21 de Juin prochain et l'on fait actuellement de grands préparatifs pour solenniser la fin de l'année scolaire.

Service anniversaire.—Anjourd'hui a eu lieu à Ste-Elizabeth, le service anniversaire de feu Hypolite Cornélien.

Décédé.—M. Antoine Bazinet, un des plus anciens citoyens de cette ville, mort lundi, a été enterré aujourd'hui mercredi. Le défunt était âgé de 88 ans.

Commerce.—Contrairement à toutes les prévisions, nos maisons de commerce ont été fort achalandées samedi dernier. Plusieurs marchands ont fait une recette dépassant celles des meilleures journées depuis longtemps.

Religieux.—Les améliorations qu'on y fait terminées, le collège de Joliette, sera surmonté des Statues de la Sainte Vierge, de Jésus et de Marie, placées une à chaque coin de la couverture et l'autre audessus de la tour du milieu, sur des piédestaux actuellement en voie d'érection.

Suspension.—Les opérations de la manufacture de Tabac Canadien de Joliette sont suspendues depuis lundi pour un certain espace de temps vu la quantité du stock en mains.

Activité.—Le moulin à scie de la "Société à Bois de Joliette" a repris son activité pour tout l'été, fonctionnant et devant fonctionner sans arrêt le jour et la nuit. Le nombre des employés est assez considérable.

Delirium Tremens.—Une enquête sur un cas de cette sorte d'aliénation mentale causée par l'abus de la boisson a eu lieu à Joliette mardi, devant Chs. B. H. Leprohon magistrat. L'individu objet de ces procédés est un cultivateur d'une des paroisses environnantes.

Reception.—Dimanche soir à 7 heures, 59 aspirants ont été reçus dans la ligue du Sacré-Cœur, à l'église paroissiale de Joliette. La formule de consécration a été lue par M. Edouard Thériault, comptable de la Succursale de la Banque d'Hochelaga.

Cérémonie imposante au milieu d'une assistance considérable.

Cession.—Monsieur L. A. Lavallée, marchand épicer de cette ville, a fait ces jours derniers cession de ses biens à la demande de messieurs Hudon, Hébert & Cie de Montréal.

Le passif est peu considérable et l'on s'attend que M. Lavallée pourra s'arranger avantageusement avec ses créanciers et continuer ses affaires.

Accident de chasse.—C'est la première fois que nous avons à Joliette à rapporter un accident semblable à celui qui vient de plonger soudainement une famille de cette ville, dans la consternation, par la mort prématurée de son chef et le public de l'endroit dans un douloureux étonnement.

Lundi le 28 mai courant, vers les 10 heures de l'avant-midi, dans la nouvelle Station des pompes, une enquête présidée par le coroner Chs. B. H. Leprohon, avait lieu sur le cadavre d'un de nos concitoyens plein de vie et de santé la veille, du nom d'Alexis Plante, rôleur à la manufacture de tabac, âgé de 32 ans environ.

Dimanche a. m. le défunt était parti de chez lui pour une partie de chasse, par le bois en arrière de la prison, du côté de St-Paul. En outre de son équipement obligatoire en pareille expédition, il s'était muni d'un couteau pour faire une collection d'herbages et de racines réputés doués de propriétés médicinales.

Il devait être de retour à l'heure du dîner ou un peu après. A 6 heures du soir on ne l'avait pas

encore revu et il ne reparut plus.

Son épouse et les voisins dans l'inquiétude commencèrent des perquisitions qui aboutirent le lendemain à la découverte de son cadavre dans le bois.

Il était mort, d'après les apparences depuis 11 heures A. M. la veille; il avait la tête fracassée par la décharge de son fusil dans l'œil droit.

Quand on le découvrit il était étendu à quelques pas d'une botte d'herbages qu'il avait cueillis, son fusil déchargé en avant de lui dans les broussailles.

On est d'opinion qu'après s'être reposé quelque temps, en reprenant par le canon pour revenir à la ville son fusil sur le sol, la gachette relevée par une branche s'est rabattue et le malheureux est tombé foudroyé.

Le verdict de mort par accident a été rendu.

Le défunt laisse pour le pleurer une femme et cinq enfants dont le plus âgé n'a pas atteint sa dixième année.

M. Alexis Plante père, de Montréal, à Joliette, nous prie de vouloir bien remercier les gens de cette ville, de l'intérêt qu'ils ont démontré pour son fils dans ces cruelles circonstances.

UN CAS ETRANGE

Une femme vient de mourir à Villamayor-de-la-Bullosa, dans la province de Galice, qui depuis cinquante-cinq ans n'avait pris aucun aliment solide. Isabelle le Perez était âgée de 92 ans. Dans un bail qui eut lieu à Villamayor le 15 août 1843, jour de la fête patronale du village, elle a mangé la moitié d'un gâteau et depuis lors elle ne s'était plus incopéré que des aliments liquides. Tous les vieux du village, les connaissances les plus intimes d'Isabelle l'attestent le fait.

Isabelle était toujours vêtue de noir. Elle était d'un caractère affable, très patiente, très douce, honnête et charitable. Avec cela, très laborieuse; on ne la surprenait jamais à ne rien faire. Jusqu'à l'époque de la maladie qui l'a emportée, elle a toujours vaqué aux soins de son ménage. Et pourtant, elle était d'un tempérament très faible lymphatique. En été, elle se rendait chaque jour à la messe; mais l'hiver venu, elle ne sortait que très peu à cause des froids qu'elle redoutait beaucoup, et on ne la voyait que si le soleil brillait avec éclat.

Pendant sa maladie, dont le cours a duré vingt-et-un jours, elle n'a voulu recevoir le secours d'aucun médecin et ne s'est soignée qu'en buvant de l'eau pure.

Un médecin déclare qu'il l'a surveillée bien longtemps avant qu'il fut question dans la presse des exploits des Merlatti et des Succi, et que pendant vingt-cinq jours il a pu s'assurer que la vieille ne mangeait absolument rien, en effet. Ce qui pourrait donner une certaine autorité à ce témoignage, c'est que le docteur ni la vieille en question n'ont jamais exploité le phénomène pour en tirer profit.

C'est un grand bienfait de pouvoir acheter le bonheur au prix minime d'un flacon de Rénovateur des Cheveux de Hall.

CORPS-A-CORPS AVEC UN LION

Un journal raconte à propos du récent accident arrivé dans la ménagerie de M. Pezon, une des morts les plus émouvantes qui se puissent imaginer, celle du dompteur Gaestano, à Taragosse.

Un soir, le plus dangereux de ces lions se montra particulièrement irritable. Le dompteur termina néanmoins la séance. Puis, au moment de partir, il envoya un coup de cravache formidable à l'animal rugissant. Celui-ci se ramassa alors sur lui-même, et au moment où Gaestano se glissait rapidement par la petite porte, il bondit et sortit avec lui.

Ce fut une panique épouvantable, un "sauve qui peut" général, un concert de cris de femmes et d'enfants, une mêlée dans laquelle on obstruait les portes, foulant aux pieds ceux qui tombaient, toute la foule refluant d'instinct vers les issues, escaladant les gradins supérieurs.

Le dompteur entama une lutte corps à corps avec l'animal sur l'étroit palier.

Mais le lion se dressa contre lui, enfouant ses crocs dans les épaules de l'homme et ses griffes dans son flanc, et la bête et le belluaire roulèrent ensemble au bas de l'estrade qui supportait la cage.

A trois reprises, Gaestano, qui était doué d'une vigueur herou-

lénne, se releva sous l'étreinte de son ennemi.

Couvert de sang il enserrait de ses mains puissantes le cou du lion, et il criait:

—(Une arme! pour Dieu! une arme!

Mais personne n'osait approcher. A la fin, un soldat du génie tira son "machete". C'est une sorte d'énorme couteau large comme une hache et très affilé, que portent les sapeurs espagnols. Le soldat s'aventura, fit quelques pas et jeta l'arme: elle tomba aux pieds du dompteur.

Gaestano put la ramasser et trouva encore la force nécessaire pour porter au lion un coup de ce terrible cimetière. Il avait visé juste: l'animal tomba foudroyé. Mais le dompteur était aussi blessé à mort, et il expira le lendemain.

Chose étrange; pendant toute la durée de la lutte, la porte de la cage était restée ouverte et les deux autres lions n'avaient pas bougé.

LE PAIN-KILLER PEUT-IL GUERIR LE Cholera Morbus? Oui, et toutes les maladies analogues des intestins.

La femme aux affaires publiques

La ville d'Oskaloosa Kansas, s'est donné récemment une femme pour maire et un conseil de ville du même sexe. Le serment d'usage leur a été administré jeudi dernier et elles sont entrées en besogne.

Les élections se sont faites sur la question de la prohibition des cabarets et des salles de billard. La liste des hommes était, naturellement pour la liberté du commerce des boissons, tandis que la liste des femmes était pour la prohibition, et c'est cette dernière qui l'a emporté par soixante voix de majorité environ.

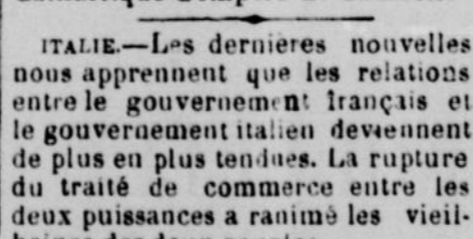
Le nouveau maire d'Oskaloosa est maintenant M^{me} Mary Lowman, femme du directeur de l'enregistrement de la localité. M^{me} Lowman est, dit on, d'un âge mûr, mais très bien conservée, et mère de deux enfants. Enfin, d'après les rapports officiels, le nouveau conseil municipal d'Oskaloosa se compose de M^{me} Sarah Baistley âgée de trente-sept ans, jolie et femme d'un avocat; Hannah Morse âgée mûr, mais très belle chevelure, et dont le mari est également une des lumières du barreau du comté de Jefferson; Emma Hamilton, partisane ardente de l'affranchissement complet de la femme, épouse d'un négociant; Carrie Johnson, la jeune et jolie femme du caissier de la banque d'Oskaloosa, et Mollie Golden, la plus jeune de toutes, femme d'un artisan et mère de deux enfants.

Aussitôt que le résultat des élections a été proclamé, le corps de musique d'Oskaloosa est allé donner une aubade à chacune des nouvelles élues, et depuis, il est arrivé à leur adresse tant de lettres de félicitations de tous les points des Etats-Unis, que le bureau de poste de la localité en fut encombré.

DANS TOUTES LES AFFECTIONS résultant d'un désordre de l'estomac, nous recommandons le Cathartique Composé de Cambell.

ITALIE.—Les dernières nouvelles nous apprennent que les relations entre le gouvernement français et le gouvernement italien deviennent de plus en plus tendues. La rupture du traité de commerce entre les deux puissances a ranimé les vieilles haines des deux peuples.

NOUS AUTORISONS LES EPICIERS de garantir que les Extraits "Royal" donneront satisfaction.



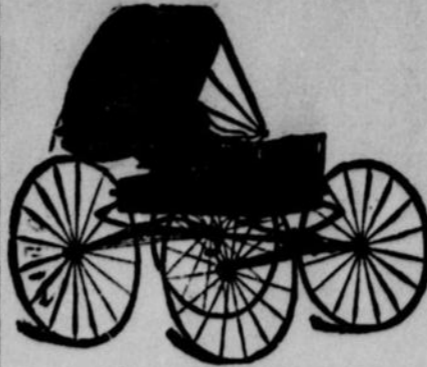
PROVINCE DE QUÉBEC.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

AVIS est par le présent donné, en conformité des règles 49 et 50 de l'Assemblée Législative, que NULLE PETITION pour un BILL PRIVÉ ne sera reçue par cette chambre après le VINGT-NEUVIÈME JOUR DE MAI, qu'aucun BILL PRIVÉ ne pourra être présenté après le CINQUIÈME JOUR DE JUIN prochain, qu'aucun RAPPORT d'un comité permanent ou spécial sur un BILL PRIVÉ ne pourra être reçu après le DOUZIÈME JOUR DE JUIN prochain.

J'ai reçu instruction l'et d'aut que les règles ci-dessus seront strictement mises en force.

L. DELORME, Greffier de l'Assemblée Législative.



R. J. LATIMER.

LA FONDERIE DE JOLIETTE

ETABLIE EN 1846.

AUX CULTIVATEURS

LA FONDERIE DE JOLIETTE, a l'honneur d'informer messieurs les cultivateurs et le public qu'elle a en mains un assortiment complet de moulins à battre à deux chevaux, et à un seul cheval et de moulins à vannier. Nous attirons l'attention sur nos machines à vannier pour un seul cheval. C'est une machine nouvelle et sur un modèle nouveau. Les prix sont très réduits et nous donnons jusqu'à cinq ans de délai, les paiements se faisant par versement. Nous avons aussi des cribles faits sur modèle importé des Etats de l'Ouest, et donnant la plus grande satisfaction.

Nous continuons comme par le passé à manufacturer des charrues, dont la renommée est depuis longtemps faite dans le public.

Nous attirons spécialement l'attention du public en général sur nos poêles de cuisine le "CHÉNE" et le "PRÉFÉRÉ" et aussi sur nos poêles à fourneau le "SAINT-LAURENT" et le "CANADIEN." Messieurs les marchands de la campagne pourront se procurer au prix de Montréal, des chaudrons, canards, poêlons, boîtes de robes et autres articles de commerce. Messieurs les sucriers trouveront à la Fonderie un assortiment général de chaudières, chenets et grils de cabane. Les grils de cabane se recommandent l'aux mêmes par l'économie relativement considérable de bois consommé pour faire le sucre avec cet appareil, il n'y a aucune perte de chaleur. On chauffe comme avec un poêle, avec des fagots on fait bouillir tout comme dans des fournaux ordinaires, avec du gros bois.

Nous manufacturons des bateaux sur une patente toute nouvelle ainsi que des faucheuses et nos prix pourront délier la compétition de toute manufacture étrangère.

N'oubliez pas avant de faire vos achats, de venir à la FONDERIE DE JOLIETTE, faire une visite et voir toutes nos machines qui sont à bon marché.

Nous profitons de cette occasion pour remercier le public en général de l'encouragement que nous avons eu jusqu'à présent, et nous continuerons comme par le passé à recevoir des ordres relativement aux moulins à scie et à farine et tous autres ouvrages que l'on voudra bien nous confier. Nous faisons des roues à l'eau de tous genres et des mieux perfectionnées.

Pour plus amples informations, s'adresser à nos agents dans les paroisses ou à

F. X. LASALLE, GERANT.

ADRESSE pour le bénéfice des consommateurs.

CHEZ

S. P. CHAMPOUX,

l'un des deux licenciés pour la vente des SPIRITUEUX et seul agent autorisé à Joliette, pour la vente de la

Célèbre Bière

de MM. DAWES & Co., MONTRÉAL.

PLACE D'AFFAIRES

En Face du Marche

Porte voisine de S. PIQUETTE,

A l'Enseigne du

GROS BARIL ROUGE

S. P. CHAMPOUX informe ses anciens-patrons et le public en général, qu'ayant cessé le commerce des épicerie pour celui de la boisson seulement, est actuellement installé aux lieu et place ci-haut mentionnés.

Dans cette nouvelle ligne, il continuera à s'efforcer de mériter l'encouragement du public acheteur, tant par le prix que par la qualité de la marchandise qu'il aura constamment en mains.

Rien que du PUR dans les liqueurs de toutes sortes: Bière, Whisky, Rye, Brandy, Vins, Etc.

SPECIALITÉ.

Il apportera une attention des plus scrupuleuses dans l'achat du vin en usage dans l'exercice du culte; le vin de messe.

N. B.—Allez le voir, ne serait-ce que pour visiter son établissement et à la première occasion vous ne pourrez faire autrement que d'aller vous approvisionner chez lui.

Urbanité, exactitude et promptitude quant au service, ordres remplis à l'heure et suivant la demande. Effets rendus à domicile immédiatement.

La Salsepareille d'Ayer comme alteratif, tonique, diurétique, épurateur du sang, est la meilleure préparation connue.

ANGLETERRE.—L'Angleterre semble se reposer de guerres lointaines et couteuses qu'elle a faites dans ces dernières années. La politique intérieure est devenue plus difficile; cela suffit pour absorber l'attention des hommes politiques du jour;

Toutes espèces de belles Voitures

AMÉRICAINES & CANADIENNES :

BUGGIES, PHAETONS, COUR-

SIERS, EXPRESS & WAGONS de

Ferme. Beaux Bons, A bas Prix.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

92 MCGILL STREET Montreal.

LA
SALSEPAREILLE DE BRISTOL



EST UN REMÈDE INFALLIBLE

pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies Invétérées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.

Le Remède de Famille par excellence.

Toux, Rhumes, Croup et Consommation
GUÉRIS PAR LE
Baume Pulmonaire d'Allen.
25c. 50c. et \$1.00 la bouteille.

EMPLOYEZ-VOUS UNE DOULEUR QUELCONQUE ?
EMPLOYEZ LE "PAIN KILLER" DE DAVIS.
Et vous serez soulagé instantanément.
GARE AUX CONTREFAÇONS.
25 Cts. la Bouteille.

PLUS DE PILULES!!
Les mamans l'aiment!
Les enfants l'aiment!!
Parce qu'il est agréable au goût.
IL GUERIT
Les affections du foie,
Les désordres Biliaux,
La Fièvre, la Dyspepsie,
La perte d'appétit,
La Migraine,
La Constipation.
PRIX, 25c. LA BOUTEILLE.



Pharmacie Canadienne
ÉTABLIE EN 1872.

M. LOUIS ROBITAILLE, a constamment un assortiment varié de drogues, médecines patentées, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assés, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de graines de toutes sortes :

GRAINES DE CHAMPS,
GRAINES DE JARDINS,
GRAINES DE FLEURS

Toutes ces graines sont fraîches et emportées directement des meilleures maisons anglaises, françaises et américaines. M. ROBITAILLE continuera comme par le passé à donner une attention spéciale aux commandes de MM. les Médecins et Marchands de la campagne, qui trouveront toujours à la PHARMACIE CANADIENNE un assortiment complet et très varié de drogues pures et fraîches, bandages herniaires, remèdes brevetés, et tous les autres articles généralement tenus dans une pharmacie de première classe, et cela à des prix défiant toute compétition.

Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai.

M. ROBITAILLE attire particulièrement l'attention du public sur les préparations suivantes, dont la propriété ou l'agence exclusive pour le district de Joliette lui appartient.

"ELIXIR RÉSINEUX PECTORAL", excellent pour la guérison des Rhumes, Toux, Bronchites, etc.

"RESTORATEUR DE LA CHEVELURE DE ROBSON", préparation d'une efficacité éprouvée pour rendre aux cheveux gris leur couleur noire primitive.

"PILULES ANTIBILIEUSES DU DR NEY" purgatif purement végétal. Ces pilules ne contiennent pas de mercure. Elles peuvent être administrées en toute sûreté aux enfants et aux adultes d'une faible constitution.

"POUDRE DÉPURATIVE DE VINK" pour les chevaux, employée avec grand succès contre la Toux, la Gourme et l'Épizotie. C'est aussi la meilleure poudre de condition dont on puisse faire usage pour les chevaux et les bêtes à cornes.

De nombreux certificats, que M. Robitaille se fera un plaisir de montrer à qui voudra les voir, attestent l'efficacité des préparations ci-dessus mentionnées.

COIN DES RUES

Notre Dame et St-Paul

EN FACE DU MARCHÉ.

JOLIETTE.

Maison à Louer.

Dans le bloc appartenant à M. Houdou, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le marché porte voisine du magasin occupé par M. J. B. A. Richard. Conditions faciles.

S'adresser à
M. G. G. HECTOR BEAUDOIN,
Notaire à Joliette.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi pénibles dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ait été aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire ne glisse pas sans laisser de graves conséquences. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une suite triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons. Il n'y a rien de si sûr de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.
"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégorgèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."
HONORÉ FARRINGTON,
Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup - Écoutez une Mère.
"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il souffrait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand étonnement, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher! Sûrez de ma gratitude? A vous sincèrement,
Mrs. EMMA GEDNEY,
120 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.
"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'été me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri."
"JOSEPH WALDEN,"
Byfalls, Miss., 5 Avril, 1882.
Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.
Préparé par
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les droguistes.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Érysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Glands, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.
Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflées, et les plaies décharnées, j'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait."
"Je suis, avec respect,
Mrs. ANN O'BRIAN,"
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.
L'écrivain bien connu du Boston Herald, Mr. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882:
"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang impur et corrompu, et par une vitalité affaiblie.
Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉ PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

A VENDRE

Une magnifique terre située à St-Gabriel de Brandon, contenant quatre arpents de front sur vingt-six arpents de profondeur, à quelques arpents seulement de la fromagerie et du chemin de fer.

Cette terre bien bâtie de maison, grange écurie etc., etc., est dans un très bon état de culture. Une scierie fait partie de cette terre qui offre en outre l'avantage d'un puits d'eau situé sur ses confins.

2o. Une terre à bois de cent quarante cinq arpents en superficie située dans le cinquième rang de St-Gabriel de Brandon.

3o. Une autre terre à bois de quarante cinq arpents en superficie également située dans le cinquième rang de St-Gabriel de Brandon.

Les conditions de vente sont très faciles on pourra les connaître en s'adressant à
J. A. RENAUD, avocat,

Ou à **LEON DESMARAIS, Propriétaire**
St-Ambroise,
11-29-87 J-n-o.

PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DE
L'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices
DES
RR. PP. Benedictins
DE L'ABBAYE DE SOULAC (GIRONDE)
Dom MAGUELONNE, Prieur
2 MÉDAILLES d'Or; Bruxelles 1880, Londres 1884
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR
EN L'AN 1373 PIERRE BOURSAUD
"L'usage journalier de l'Elixir Dentifrice des RR. PP. Benedictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.
"C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le MEILLEUR CRÉATIF et le seul PRÉSERVATIF des AFFECTIONS DENTAIRES."
MAISON FONDÉE EN 1867. **SEGUIN Bordeaux**
Se trouvent dans toutes les bonnes parfumeries, Pharmacies et drogueries

GRAND AVANTAGE OFFERT AU PUBLIC
5 0/0 D'ESCOMPTE SUR TOUT ACHAT.
POUR \$5.00 COMPTANT,
AU
Magasin de Marchandises Seches
DE
MM. CHAMPOUX & PREVILLE,
A L'ENSEIGNE DU BALLON ROUGE
COIN DE LA RUE
NOTRE-DAME ET PLACE LAVALTRIE
JOLIETTE

MM. CHAMPOUX & PREVILLE, demandent respectueusement l'attention du public sur leur assortiment de Serge, Tweeds, Etouffes à Robes, Indiennes etc., qu'ils vendront à des prix très réduits.
Ces Messieurs font aussi un commerce spécial de Thé, Melasses, Riz, Sirops, Soda Farines, Lard, de grosserie. Huiles et autres effets
MM. CHAMPOUX & PREVILLE, donnent avis qu'ils prendront le tabac canadien en feuilles en échange de marchandises.
Une visite à leur magasin vous convaincra de la modicité de leurs prix.

DOSITHEE BONIN
FERBLANTIER et PLOMBIER,
Place Lavaltrie, porte voisine de la Banque d'Hyochelaga, en face du Marché
JOLIETTE.
Couvreur en Ferblanc. Tôle Galvanisée, Ardoise etc., etc. Tout ouvrage en Tôle Galvanisée fait sur dessin.
Mr. D. BONIN se charge aussi des commandes à la campagne qu'on voudra bien lui confier.
Tout ouvrage exécuté promptement et à des prix modérés.

NOUVELLE ÉTONNANTE
A VENDRE
EN GROS ET EN DETAILS
CHEZ
GASPARD CHAMPOUX
COIN DES RUES ST-VIAEUR ET ST-CHARLES-BORROMÉE
JOLIETTE.

Messieurs les Marchands des paroisses environnantes et le Public en général, sont respectueusement invités à venir visiter cette maison de commerce, dont le propriétaire est en position de pouvoir donner satisfaction à ceux qui voudront l'honorer de leur pratique
Mr. G. CHAMPOUX fait aussi un commerce spécial sur les grains et le bardeau

CARTES D'AFFAIRES

McConville & Renaud
AVOCATS.
JOLIETTE - - - P. Q
MM. McCONVILLE & RENAUD suivront les Cours de Circuit de Montcalm, L'Assomption et Berthier.
J. N. A. McCONVILLE J. A. RENAUD.

J. M. Tellier
AVOCAT.
Place Lavaltrie [Block Fisk], Joliette.
M. TELLIER suivra les Cours de Circuit de Montcalm, Berthier et l'Assomption.

J. M. E. Perreault
AVOCAT
STE-JULIENNE - - - P. Q
Bureau du soir, consultations etc. St-Jacques de l'Assomption.
M. Perreault suivra les Cours de Joliette et de l'Assomption.

C. G. H. Beaudoin
NOTAIRE.
BUREAU: Porte voisine de l'Hotel Rivard
RUE NOTRE-DAME,
JOLIETTE

Vezina & Desormiers
NOTAIRES PUBLICS
BUREAU: Rue Manseau, Joliette P. Q.

J. S. Rivest
NOTAIRE
Coin des Rues du Portage et St-Pierre, L'ASSOMPTION.

J. B. Chevigny
NOTAIRE
BTREAU: Rue St-Charles Borromée, JOLIETTE.

A. B. Désy
Huissier de la Cour Supérieure, de la Cour d'Appel et grand Connétable, JOLIETTE

B. Panneton
Huissier de la Cour Supérieure pour le District de Joliette, se charge de toutes collections, qu'on voudra bien lui confier; soit dans la ville ou dans la campagne.

L. Z. MAGNAN

Manufacturier de Biscuits de JOLIETTE
M. MAGNAN se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.
M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.
Toujours en mains un assortiment complet de biscuits de toutes sortes, qu'il vendra aux marchands à des prix défiant toute compétition.
M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la Manufacture de Joliette, ainsi que du tabac en feuilles.
Ainsi Messieurs les marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

L. Z. MAGNAN
JOLIETTE P. Q.

MARCHÉ DE JOLIETTE.

Samedi, 5 Mai 1888

Foies par couple.....	cts	cts
Perdrix ".....	75	80
Pigeons domestiques.....	20	25
Lard par livre.....	8	9
Lard salé.....	9	10
Bœuf par livres.....	4	6
Mouton par livres.....	5	6
Saucisse par livres.....	10	12
Beurre frais à la livre.....	17	18
Salé.....	18	20
Œufs par douzaine.....	14	15
Saindoux par livres.....	13	14
Sucre par livres.....	9	10
Sirop d'érable par gallons.....	50	80
Savon par livre.....	6	8
Pommes (2 minots).....	90	95
Oignons par minot.....	90	95
Choux (la pomme).....	0	0
Noix par 2 minots.....	45	60
Pommes par minot.....	00	00
Avoine par minot.....	45	50
Pois par minot.....	75	80
Marrasin par minot.....	60	60
Foin par 100 bottes.....	\$5.00	\$6.00
Foin par botte.....	7	8
Paille par 100 bottes.....	\$2.00	\$2.50
Paille par botte.....	3	5
Érable sèche la corde.....	\$4.00	\$5.00
Morillon ".....	3.50	0.00
Épave et Épinette Noire.....	3.00	0.00
Épave et Épinette Noire.....	2.00	0.00